

CONGRES POUR LA REPUBLIQUE

SOUVERAINETE DU PEUPLE...DIGNITE DU CITOYEN... LEGITIMITE DE L'ETAT

PRINCIPES GENERAUX DU PARTI ET SES OBJECTIFS :

Suite à un débat approfondi parmi les membres du Congrès Pour la République et dans la perspective de la réactualisation de son document fondateur, le présent récapitulatif retrace les principes généraux relatifs à l'identité du parti et sert de base à toute adhésion en attendant l'adoption de la version finale lors du prochain Congrès.

Historique :

Le Congrès Pour la République a vu le jour le 25 juillet 2001 lors d'une réunion tenue dans une maison privée et sous une haute surveillance de la police politique. Parmi les fondateurs du parti on compte alors des militants de la société civile et d'anciens prisonniers politiques tous fédérés par une double volonté, d'une part relever les défis que la dictature alors à son apogée posait à toute la société et d'autre part établir un consensus autour des principes suivants :

- La volonté d'exercer réellement les libertés individuelles et politiques sous le slogan « nos droits on les exerce, on ne les demande pas » à travers la création d'un parti politique qui appelle à la résistance civile plutôt qu'à l'opposition, sans demander à personne ni autorisation, ni permission. Ainsi nous avons volontairement tenu à nous soustraire des règles fixées par la dictature en nous tenant même à l'opposé comme un premier acte de résistance.

- Attendu que la dictature ne peut en aucun cas être réformée compte tenu de sa nature criminelle, le CPR a refusé de s'inscrire dans aucune de ses manœuvres, telles les élections présidentielles et législatives et a appelé à la chute de la dictature par tous les moyens pacifiques.

- Le parti a œuvré à la création d'un front politique aussi large que possible visant la lutte contre le despotisme et la chute de la dictature. Notre parti a joué un rôle primordial dans des projets patriotiques communs tel que l'alliance de 2001 qui a réuni quatre partis (CPR, POCT, PDP, FDTL). Vint ensuite notre action commune contre la réforme de la constitution de 2002, la mise en place de la réunion d'Aix de 2003 qui a débouché sur le premier document commun retraçant les principes fondateurs de l'Etat auquel on aspire. Nous avons en outre participé à la grève de faim et au mouvement du 18 octobre 2005 sans oublier notre action permanente en faveur de la désobéissance civile et ce depuis 2006.

Depuis la création du parti nos militants ont subi toutes les formes d'exactions, prison, filatures, expropriations, exils sans parler d'innombrables atteintes à l'honneur. Tout cela est dû au fait que le CPR a toujours représenté aux yeux de la dictature tout ce qu'elle déteste

et qu'elle craint à savoir la minutie avec laquelle le CPR décrit la nature de la dictature et l'audace avec laquelle le parti la défie sans oublier l'incitation sans ambiguïté à la chute de cette dernière et la participation effective à toute action de résistance.

S'inscrivant dans la même perspective historique du parti, le CPR continue aujourd'hui la lutte pour atteindre les principes et les objectifs suivants :

I. LE PRINCIPE

Les Valeurs

Ce qui nous a réuni jusqu'à présent et doit réunir toute personne désireuse de se joindre au parti c'est l'ouverture d'esprit et la volonté de montrer la vérité au grand jour, l'adhésion aux principes du parti et la persévérance quelles que soient les difficultés, les obstacles et les sacrifices consentis en vue de l'intérêt général.

Ces mêmes valeurs qui président à nos prises de position et notre conduite lors de la lutte contre la dictature, sont celles qui doivent être au fondement de notre action pour atteindre les buts que nous avons tracés.

Ecoles de pensées

Le parti établit une distinction fondamentale entre croyance, idéologie et écoles de pensées.

La croyance, pour le parti relève du domaine privé lié à la liberté de conscience et de croyance en tant que l'un des principes fondamentaux des droits de l'homme.

L'idéologie est un modèle de pensée qui prône le principe de la vérité unique, de l'exclusivité et le principe de détenir les réponses à tous les problèmes de manière absolue. Elle tend à glisser vers l'immobilisme ce qui constitue très souvent un motif de dissension et de zizanie parmi la population.

Les Ecoles de pensées représentent les principes théoriques aux fondements de notre positionnement politique et nous servent de base pour l'analyse, la lutte et le traitement des questions concrètes qui se posent au parti. Ces principes sont les suivants :

- Les valeurs et pensées libertaires dont sont riches et notre histoire arabo-musulmane tunisienne et l'histoire de l'humanité.
- La Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions et les accords internationaux.
- Une approche scientifique et objective de notre réalité sans idées préconçues ou figées.
- L'originalité dans l'innovation et la capacité d'adaptation à une réalité sans cesse changeante par l'application d'une méthodologie qui fait appel à toutes les compétences pour trouver les solutions adéquates suite à une analyse précise et en appliquant le principe de la réactualisation ce qui implique une grande ouverture d'esprit à même de concilier la complexité de la réalité et les solutions conjoncturelles appropriées.

- Notre parti respecte toutes les croyances et ne s'inscrit dans aucun courant idéologique et prend comme base de référence à toutes décisions politiques le principe de la conjugaison du respect des principes et une méthodologie qui évolue sans cesse ce qui facilite la coexistence pacifique entre les différentes sensibilités et croyances au sein du parti, ayant tous des objectifs politiques communs et un mode de pensée caractérisé par l'écoute, la flexibilité intellectuelle et le dialogue.

Principes organisationnels

Le parti sollicite la confiance de notre peuple pour le représenter et le servir selon les principes démocratiques, raison pour laquelle le parti a été fondé autour de personnes connues et disposées à assumer toutes les difficultés affirmant ainsi notre droit à une activité pacifique et publique et notre refus de la clandestinité. Autour de ses membres fondateurs se sont formés des réseaux de sympathisants libres de prendre toutes les initiatives au sein du parti.

La Révolution tunisienne nous a confortés dans ce choix stratégique. La réorganisation du parti que nous avons entamée aujourd'hui est basée sur des structures autonomes, où les membres sont libres de prendre des initiatives et de s'organiser de manière à appliquer le plus adéquatement possible les principes généraux du parti tout en s'adaptant à leur environnement selon des orientations qui encouragent la créativité et la coopération entre les membres plutôt que l'exacerbation des individualismes.

II. LES OBJECTIFS

Etablissement d'un Etat civil visant à établir un régime républicain

Nous considérons que la Tunisie n'a jamais connu de régime républicain. Le régime que la Tunisie a connu est plutôt une dictature sous couvert d'un régime républicain raison pour laquelle nous sommes déterminés à instaurer une véritable République fondée sur la souveraineté du peuple à travers le plein et réel exercice de la liberté d'opinion et d'organisation pour tous, l'organisation d'élections libres et transparentes sous le contrôle d'une justice indépendante garantissant une véritable représentation du peuple et sa pleine participation aux décisions politiques au sein de structures légales présentes à tous les niveaux.

Le CPR considère la falsification des élections comme un crime semblable à celui de la haute trahison. Toute personne rendue coupable de ce genre de pratique sera tenue pour responsable de manipulation de la volonté du peuple.

Ancrage de la citoyenneté :

L'établissement d'un climat psychologique et social dépourvu de toute peur de l'humiliation est le premier acquis réalisé par notre honorable révolution. Le CPR fait tout ce qui est en son pouvoir pour préserver cet important acquis et ne permettra d'aucune manière que se soit la

cooptation, l'exclusion ou la marginalisation des individus, des groupes ou toute forme de dégradation de la dignité humaine et la remise en cause du droit de participer aux décisions politiques. Le plein exercice des droits et des devoirs vise à établir une société citoyenne rompant définitivement avec l'ancien régime et la soumission du peuple. En plus de l'exercice des libertés publiques, l'établissement d'un nouveau climat nécessite :

- La suppression de la police politique
- La suppression définitive de l'emploi de la torture considérant cette dernière comme un crime à part entière.
- La mise en place de procédures efficaces de surveillances et d'encadrements des prisons, des geôles de police, des maisons de retraite, les hôpitaux psychiatriques et les associations d'aides humanitaires.
- Le respect de la vie privée par l'interdiction totale des écoutes téléphoniques en dehors de toute décision de justice ainsi que l'inviolabilité des correspondances en mettant en place un dispositif civil de protection de ces libertés.

Ancrage de l'Etat civil à travers l'ancrage de la démocratie dans sa triple dimension (Participation, responsabilisation, alternance)

L'établissement de la démocratie passe nécessairement par l'élaboration d'une nouvelle constitution pour laquelle le CPR mettra tout ce qui est en son pouvoir pour que les principes ci-dessous y figurent de la manière la plus claire et la plus précise possible :

- Une séparation entre les pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires suffisamment étanche pour garantir l'équilibre de ces pouvoirs et leur indépendance et en premier lieu l'indépendance de la justice par la mise en œuvre de réformes profondes du secteur.
- Le renforcement du sentiment de citoyenneté à travers la prise de conscience de la responsabilité politique, la suprématie de la constitution et la souveraineté du peuple ainsi que l'égalité des droits et des devoirs sans distinction de sexe, de région ou de niveau intellectuel ou social.
- La garantie des libertés individuelles et collectives telles qu'elles sont stipulées dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme soulignant le principe de l'égalité entre les citoyens et la préservation et le renforcement des acquis de la femme tunisienne.
- La création d'un tribunal constitutionnel
- Le contrôle et la responsabilisation de toute personne investie par un pouvoir quelconque.
- La garantie de la liberté d'opinion par le biais des médias et des moyens de communication publique sous l'autorité d'un organisme indépendant du pouvoir exécutif soumis à un code déontologique qui fixe ses prérogatives.
- La mise en place des procédures transparentes et contrôlées dans les lieux de décision

chargés des recrutements et des avancements visant à éviter toute forme de cooptation, de favoritisme ou de copinage.

- Le regain du rayonnement culturel de la Tunisie en encourageant les créateurs et en levant toute forme de censure.

Etablissement d'une démocratie sociale :

-Financer et encourager les Associations selon des critères juridiques équitables et transparents et les considérer comme pierre angulaire dans l'organisation de la société.

-Etablir la décentralisation dans l'administration et élargir l'autonomie des municipalités et des assemblées régionales.

Sur le plan économique, le CPR a une orientation visant à :

-Construire une économie nationale au service de tous, en consacrant la liberté d'entreprendre aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, protégeant le secteur économique de toutes formes de corruption et veillant la préservation des intérêts supérieurs du pays.

-Le CPR œuvrera au renforcement du rôle de l'Etat en tant que protecteur des intérêts publics pour préserver les droits sociaux et syndicaux des salariés.

- Le CPR accorde une importance primordiale à la protection de l'environnement afin de garantir aux générations futures un développement social et économique dans un environnement sain.

- Le CPR consacre le droit à la santé, à l'éducation et à la protection sociale comme une priorité absolue pour laquelle les ressources financières nécessaires doivent être accordées.

- Le CPR mettra en place toutes les mesures nécessaires pour combattre la corruption et favoriser une distribution équitable des richesses du pays entre les régions et la réduction du fossé entre les classes sociales et l'élaboration d'une politique fiscale juste et transparente.

Relations internationales

Le CPR attaché à une identité arabo-musulmane enracinée dans notre grande histoire et ouverte sur les valeurs de modernité et d'humanisme de notre époque, mettra tout en œuvre pour préserver l'indépendance du pays dans les décisions et prendra toutes les initiatives nécessaires pour la réalisation de l'Union du Maghreb ainsi que l'Union des pays arabes toute en veillant à renforcer les relations de la Tunisie avec son environnement musulman, africain, méditerranéen et mondial pour que la Tunisie puisse jouer un rôle important dans la stabilité et la paix et contribuer à l'enrichissement de la civilisation humaine et à l'équilibre entre les nations ainsi que la défense des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes et à leur tête notre héroïque peuple palestinien.

Nous appelons tous les Tunisiens à préserver cet esprit révolutionnaire pacifique et démocratique qui nous fait honneur à tous et à se souder autour de ces nobles objectifs dans une nation pour tous dépourvue de toutes les formes de despotisme. Le CPR en tant que parti ouvert à toutes les sensibilités intellectuelles et à toutes les croyances réunies autour d'un projet politique dont les principes sont détaillés ci-dessus, est déterminé à être plus que jamais, un acteur décisif dans l'élaboration d'un avenir garantissant à la fois les droits des générations à venir et la réalisation des espérances des générations précédentes sur le chemin de la lutte qui fera honneur aux martyrs de la Révolution.
